

Tarifs et subvention des abonnements de transports publics (Unireso, CFF, Frossard, P+R, P+B, SNCF)

Personnel Genève Aéroport - Dès le 1er janvier 2015

Catégorie de personnel	Type d'abonnement	Tarif de base unireso Public	Subvention partielle Auxiliaire et employé à moins de 50 % ou contrat travail de moins de 6 mois	Tarif subventionné par Genève Aéroport ¹ Auxiliaire et employé à 50 % et plus et contrat de travail de 6 mois et plus et sans abo. de parking (ou abo. 60h)
Personne de plus de 25 ans révolus	Abonnement annuel unireso « tout Genève » adulte (zone 10) lignes CFF, SMGN, TPG canton GE	CHF 500.-	CHF 400.-	CHF 30.-
Personne de moins de 25 ans révolus	Abonnement annuel unireso « tout Genève » Junior lignes CFF, SMGN, TPG canton GE	CHF 400.-	CHF 300.-	CHF 30.-
Entreprise et service	Abonnement annuel unireso « tout Genève » Transmissible	CHF 900.-	CHF 900.-	CHF 900.-
Personne de plus de 25 ans révolus ²	Abonnement annuel unireso Régional Adulte³			
	Parcours courts : • zone 86 : Thoiry - Aéroport • zone 87 : Ferney - Aéroport	CHF 730.-	CHF 630.-	CHF 130.-
	3 zones : zone 10 (x2) + zone 81 ou 82 ou 84 ou 85 ou 86 ou 87	CHF 970.-	CHF 870.-	CHF 370.-
	4 zones : zone 10 (x2) + 22 (x2)	CHF 1230.-	CHF 1130.-	CHF 630.-
	5 zones : zone 10 (x2) + zone 22 (x2) + zone 21 ou 90	CHF 1440.-	CHF 1340.-	CHF 840.-
	6 zones	CHF 1650.-	CHF 1550.-	CHF 1050.-
Personne de moins de 25 ans ²	Abonnement annuel unireso Régional Junior³ (voir abo. adultes pour détail)			
	Parcours court	CHF 490.-	CHF 390.-	CHF 90.-
	3 zones	CHF 690.-	CHF 590.-	CHF 290.-
	4 zones	CHF 870.-	CHF 770.-	CHF 470.-
	5 zones	CHF 1020.-	CHF 920.-	CHF 620.-
	6 zones	CHF 1170.-	CHF 1070.-	CHF 770.-
Tout employé-e ¹	Abonnement annuel P+R ou P+B		Subvention CHF 100.-	Subvention CHF 470.-
Tout employé-e ¹	Abonnement annuel CFF (ou 10 abo. mensuels sur 12 mois) : abo. de parcours, général ou inter		Subvention de CHF 100.-	Subvention de CHF 600.-
	Cars Frossard – Carte Alpy⁴ : lignes Thonon et Annecy et autres abonnements (SNCF, etc..) annuels (ou 10 abo. mensuels sur 12 mois)			
	Prime écomobilité		-	CHF 470.-
Sous condition ⁵	Abonnement CFF demi-tarif		Subvention de CHF 175.- (prix de l'abo.)	

¹ Une subvention par personne et par an

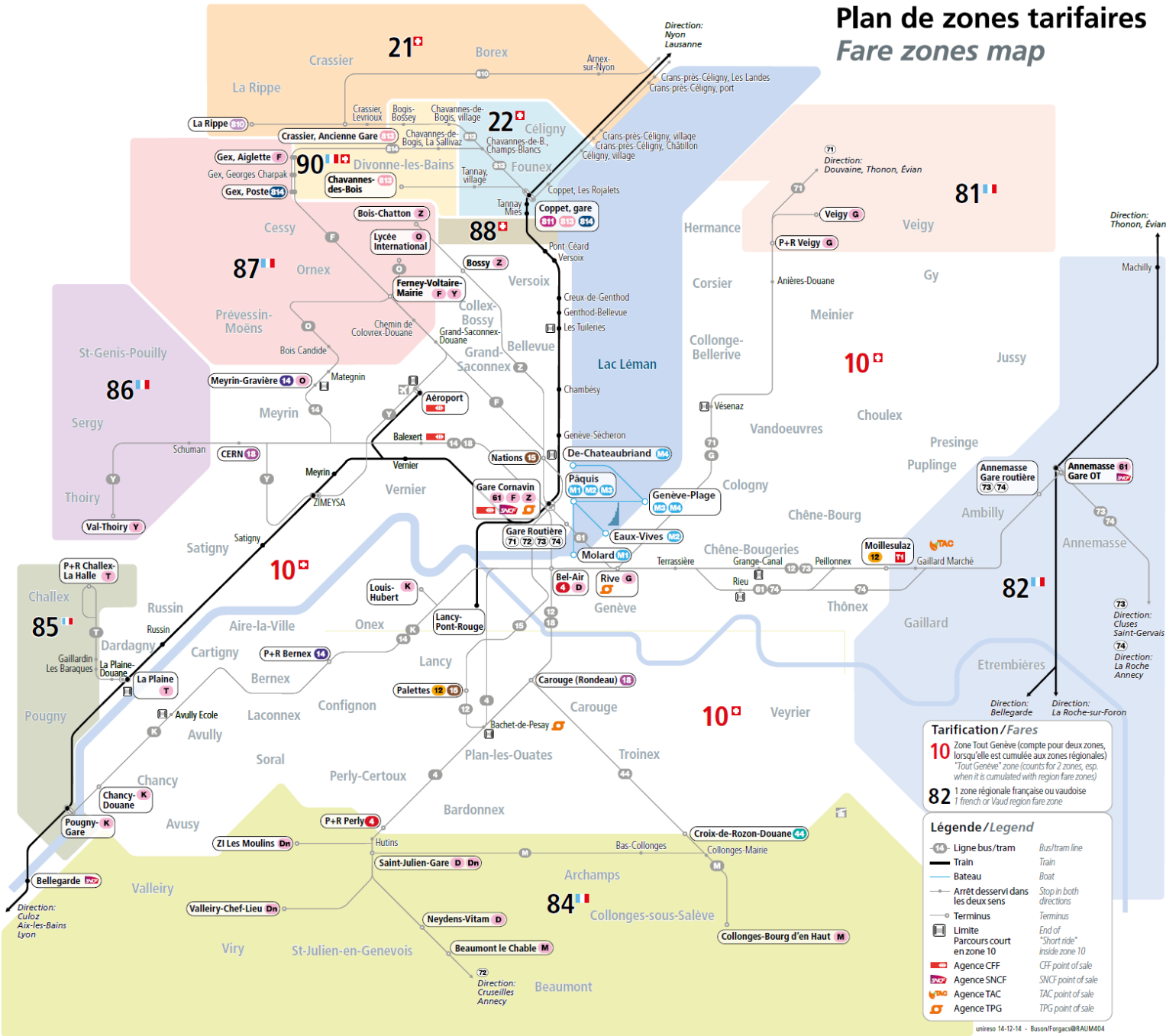
² Limite à 26 ans pour les abonnements transfrontaliers

³ Compter le nombre de zones traversées sur la carte des zones unireso pour déterminer si l'abonnement est 3, 4, 5 ou 6 zones. La zone 10 compte double lorsqu'elle est cumulée à une ou des zones régionales. Voir carte au dos.

⁴ Sur présentation d'une attestation justifiant plus de 170 allers – retours dans l'année

⁵ Employé effectuant une partie de ses déplacements autrement que seul en voiture ou 2 roues motorisé, avec abo. de parking 120h (si temps de travail > 60%) ou 60h (voir détail dans marche-à-suivre).

Plan de zones tarifaires Fare zones map



PARCOURS COURTS RÉGIONAUX

Les parcours courts permettent de se déplacer dans une zone française ou vaudoise et de voyager jusqu'à un arrêt déterminé de la zone 10. Les périmètres de validité sont spécifiés ci-après :

- zone 22 + ligne CFF jusqu'à l'arrêt Tuileries
- zone 81 + ligne G ou 71 jusqu'à l'arrêt Vésenaz
- zone 82 + ligne 12 jusqu'à l'arrêt Grange-Canal
- zone 84 + ligne D jusqu'à l'arrêt Bachet-de-Pesay

- zone 85 + ligne CFF, ligne T jusqu'à l'arrêt La Plaine
- zone 85 + ligne K jusqu'à l'arrêt Avully-École
- zone 86 + ligne Y jusqu'à l'arrêt Aéroport
- zone 87 + ligne F jusqu'à l'arrêt Nations
- zone 87 + ligne O jusqu'à l'arrêt Meyrin-Gravière
- zone 87 + la ligne Y jusqu'à l'arrêt Aéroport
- zone 87 + ligne Z jusqu'à l'arrêt Nations